



PAF Documentation

Comme vous le savez sans doute, les inscriptions au PAF ne se feront cette année qu'à partir du 1er septembre. Mais vous pouvez déjà consulter le plan de formation dans Gaïa (accès sur votre vue ETNA, encadré en bas à droite).

Vous trouverez dans le document ci-joint la liste et les identifiants des formations proposées par notre inspection. L'outil Gaïa toujours aussi peu ergonomique ne permet pas la recherche par le mot-clé "Documentation", vous y trouverez détails et conseils.

Pour participer aux journées de bassins, il faudra s'inscrire dans Gaïa.

Ce sera la dernière campagne avec cette application qui sera remplacée à partir de novembre 2022 par une nouvelle application "Sofia FMO". Cette nouvelle plateforme pour la formation continue offrira de nouvelles fonctions et modalités liées à la mise en place de l'EAFC (École académique de la formation continue).

Sur notre espace académique : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/formation-continue-des-personnels/publication-du-plan-academique-de-formation-candidature-individuelle-1448065.kjsp>

Lettre EduNum thématique



- La notion d'hybridation

La lettre EduNum thématique n°17 interroge la notion d'hybridation à travers les programmes des disciplines et des enseignements, en l'illustrant par des exemples d'exploitation pédagogique. Une partie spécifique est également consacrée à l'enseignement hybride et ses modalités de mise en œuvre. [voir fichier joint]

Droit à l'image et respect de la vie privée



- Conditions, autorisations et sanctions, notamment pour les mineurs sur plateforme en ligne. Question liée également au cyberharcèlement.

La Direction de l'information légale et administrative (DILA) consacre sur service-public.fr une entrée spécifique à la protection de l'image, notamment les droits de chacun en matière d'image et de respect de la vie privée. **Un encart précise les « nouvelles règles pour diffuser l'image d'un enfant sur une plateforme en ligne » comme YouTube, Instagram, TikTok ou Twitch.** Sont indiquées en outre les conditions dans lesquelles il est possible (ou pas) de publier une photographie d'une personne sans son autorisation.

Le texte de l'article souligne que « le droit à l'image permet d'autoriser ou de refuser la reproduction et la diffusion publique de votre image. Par ailleurs le droit au respect de votre vie privée permet d'autoriser ou de refuser la divulgation d'informations concernant votre vie privée ». Les conditions d'accord de publication diffèrent selon l'âge de la personne (majorité/minorité) ou si la personne est décédée. Les recours et les sanctions sont clairement rappelées en cas de non-respect au droit à l'image. Sauf mention contraire, tous les textes du site sont sous licence etalab-2.0.

Source : Service Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103>

La plateforme Apps Education



Nous vous avons ici informés de la mise en place de la version Béta d'Apps Education, services en ligne pour poster des vidéos, créer un blog (en complément des fonctions d'e-lyco), mettre en place un cloud personnel ou collaboratif... Cette version Béta se clôturera en juillet. La version définitive est ouverte sur la page d'accueil : <https://apps.education.fr>

Apps.education.fr est une plateforme développée au sein de la direction du numérique pour l'éducation pour proposer les outils essentiels du quotidien à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale. Dans sa version finalisée, ce projet offrira aux utilisateurs une plateforme de services numériques partagés à l'échelle nationale. Pour le moment elle est mise en œuvre au niveau académique. Elle est basée sur des briques de logiciels libres.

Éduthèque - Lumni



Le portail Éduthèque est maintenant fermé et ses contenus migrent pour septembre vers Lumni enseignement. Toutes les informations sur [l'espace académique "Numérique et enseignement" de la Drane](#).

[Espace académique numérique et enseignement](#)

[Espace académique Documentation](#)

En vous souhaitant de bonnes vacances et un bel été.